

Rapport annuel 2006.




swisspower

Creating energy solutions.

Sommaire.

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 02 | Swisspower et ses entreprises partenaires – un réseau de compétences | 08 | Bilan |
| 03 | Editorial du président du Conseil d'administration | 10 | Compte de résultat |
| 04 | Swisspower – la force avec ses partenaires
Les partenaires – la force avec Swisspower | 11 | Annexe |
| | | 12 | Rapport de l'organe de révision |
| | | 13 | Organes de la société |
| | | 14 | Adresses des partenaires de Swisspower |

Swisspower et ses entreprises partenaires – un réseau de compétences.

Swisspower est une entreprise suisse du secteur énergétique qui rassemble 20 services industriels de communes et de villes suisses. Elle propose à sa clientèle du courant électrique, du gaz naturel, de la chaleur, de l'eau potable ainsi qu'un éventail complet de prestations afférant à ces domaines. Parmi celles-ci figurent des solutions novatrices, garantissant une efficacité énergétique maximale, et une exploitation accrue du potentiel offert par les énergies renouvelables. En proposant une gamme cohérente de prestations durables, tant en termes d'économie que d'écologie, Swisspower et ses partenaires assurent, à des prix compétitifs, un approvisionnement énergétique sécurisé au présent et au futur.

Croissance.

Un grand succès sur le plan opérationnel, ...

Entreprise collective regroupant 20 grandes régies urbaines et communales, Swisspower est devenue au fil du temps toujours plus puissante et dynamique; elle s'est en effet donné les moyens de devenir une société performante et a ainsi amélioré systématiquement sa compétitivité dans la perspective de l'ouverture du marché de l'électricité. Du côté du législateur, les conditions d'ensemble sont redevenues plus favorables pour les distributeurs finaux, après que le Conseil des Etats s'est rendu intégralement aux arguments avancés par Swisspower en faveur d'une législation susceptible de recueillir l'adhésion d'une large majorité tout en étant calquée sur les besoins des clients.

En renouvelant divers contrats, Swisspower a su maintenir sa position de force dans le créneau des clients groupés. Les prestations offertes en matière de décomptes revêtent pour la clientèle une importance toujours plus prioritaire; soucieuse de répondre à cette exigence, Swisspower est aujourd'hui en mesure de proposer des processus de facturation complexes, maîtrisés de façon exemplaire, et qui figurent désormais parmi les points forts de l'entreprise. Les clients à l'intérieur et à l'extérieur du réseau des partenaires – et même au-delà des frontières – sont de plus en plus nombreux à manifester leur intérêt pour les produits et prestations attractifs de Swisspower. Le chiffre d'affaires réalisé dans ce créneau, et qui tend, à côté de la fourniture d'énergie, à devenir le deuxième pilier de l'activité de Swisspower, a de nouveau connu une forte progression.

... le vent en poupe sur le plan stratégique, ...

Au milieu de l'année 2006, le Conseil d'administration a posé les jalons pour l'avenir de l'entreprise.

Il a assigné à la direction des objectifs ambitieux et lui a donné pour mission de transposer rapidement dans les faits la stratégie adoptée. Swisspower doit poursuivre sa croissance et trouver de nouveaux partenaires de réseau. En étroite coopération avec ses partenaires actuels, Swisspower se concentre sur un approvisionnement fiable, les énergies renouvelables et la fourniture de prestations conformes aux attentes de la clientèle. L'entreprise complète et épaula ses partenaires avec la clientèle groupée, l'acquisition d'énergie et l'extension de son positionnement sur un marché fortement concurrentiel.

... un bilan satisfaisant pour 2006.

Je suis très heureux de constater que nous avons réalisé les objectifs ambitieux fixés pour 2006 et que nous avons encore gagné en dynamisme. Grâce à leur motivation et à leur engagement, le Conseil d'administration, la Direction, les collaboratrices et les collaborateurs ont tous largement contribué à cette performance. Je tiens par ailleurs à remercier chaleureusement nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

2007 sera de nouveau pour Swisspower une année clef sur les plans opérationnel et stratégique. Des contrats importants sont à renouveler – des décisions d'entreprise d'une grande portée vont être prises au cours de l'année. Il va falloir faire preuve à tous les niveaux de goût du risque, afin d'assurer ensemble une croissance qui fera d'une entreprise à fort ancrage local un compétiteur au niveau national.



Hans Jakob Graf
Président du Conseil d'administration

Swisspower – force et puissance avec ses partenaires. Les partenaires – force et puissance avec Swisspower.

Tout au long du 7^e exercice écoulé, Swisspower a centré encore plus ses efforts sur la reformulation de sa stratégie d'entreprise en fonction de celle de ses partenaires dans le but de renforcer leur compétitivité. Swisspower s'est fixé un objectif de croissance ambitieux, à savoir développer son réseau de partenaires en coopérant avec de nouvelles régies urbaines et communales.

En Suisse, l'environnement de marché a connu en peu de temps une mutation profonde pour Swisspower SA et ses partenaires. La loi sur l'approvisionnement en électricité ne va pas tarder à entrer en vigueur, et la politique est dominée par les débats autour de la sécurité de l'approvisionnement énergétique futur de la Suisse, compte tenu des effets du changement climatique. Au niveau européen, tous les clients de l'UE pourront choisir, à partir du 1^{er} juillet de cette année, leur fournisseur de gaz et d'électricité.

En raison de la formation de grands oligopoles, de la raréfaction des ressources, essentiellement fossiles, et de pénuries prévisibles dans la production de courant électrique, les prix pratiqués sur le marché du commerce de gros européen accusent une forte augmentation. L'UE accentue la pression sur la Suisse pour que celle-ci ouvre l'accès à son marché.

En matière de politique énergétique, le Conseil fédéral mise désormais davantage sur l'efficacité énergétique et sur l'exploitation des énergies renouvelables ainsi que – comme solution de transition – sur les centrales thermiques au gaz. Il n'écarte pas non plus l'option de la construction d'une centrale nucléaire. Les partenaires de Swisspower soutiennent, en le démontrant par les faits, l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables. C'est ainsi qu'ont été créées, chez quelques grands partenaires,

des structures de prix nouvelles qui permettent au client de choisir la qualité de la fourniture d'électricité et reposent sur un fort pourcentage d'énergies renouvelables. La certification de l'énergie avec l'attribution du label *naturemade* permet de surcroît de promouvoir fortement de nouvelles formes d'énergies renouvelables. Quant à la question de la production d'électricité par les centrales thermiques au gaz, les partenaires soulignent que dans le souci d'améliorer l'efficacité énergétique, les centrales au gaz ne doivent être envisagées que si la chaleur produite peut être exploitée.

Dans ce contexte, la loi sur l'approvisionnement en électricité (LapEI) met davantage l'accent sur la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en énergie électrique. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont élaboré en plusieurs étapes successives une solution susceptible d'être consensuelle, et qui bénéficie également du soutien de Swisspower et de ses partenaires. Le secteur a créé des bases pratiques pour le passage au marché ouvert en élaborant une panoplie d'instruments: Balancing Concept, modèle d'exploitation du réseau CH, Code de transmission, Code de Distribution, Metering Code ainsi qu'une documentation d'application concernant les profils de charge standard et l'échange de données. Au nom du principe de subsidiarité, tous ces instruments doivent figurer dans le décret d'application de la loi sur l'approvisionnement en électricité.



**Le réseau Swisspower:
un objectif de croissance ambitieux.**

En raison des changements intervenus dans le contexte économique, le Conseil d'Administration a procédé en 2006 à un contrôle des orientations de Swisspower. Dans le cadre d'une vision globale, il s'est attaché à définir des objectifs à long terme, puis a élaboré une stratégie nouvelle permettant d'atteindre les objectifs fixés.

La vision adoptée est un objectif de croissance ambitieux. Les partenaires du réseau Swisspower fournissent aujourd'hui environ 1,2 million de clients. Swisspower souhaite que d'autres entreprises distributrices d'énergie viennent rejoindre ses partenaires actuels, afin d'être en mesure à long terme d'étendre fortement sa clientèle en Suisse. Ces nouveaux partenaires, dont l'adhésion aura lieu sous forme d'une coopération horizontale, régie par un modèle de partenariat progressif, pourront ainsi conserver leur autonomie dans un environnement concurrentiel.

La stratégie de Swisspower – orientée vers le renforcement de la compétitivité des partenaires.

Pour concrétiser la vision d'entreprise, le Conseil d'administration a défini quatre grands axes d'orientation stratégique. Il a décidé de

1. maintenir et conforter sa position de leader du secteur clef de la clientèle groupée se fournissant en électricité et gaz naturel,
2. d'assurer l'accès au marché des acquisitions et/ou d'aménager de nouvelles capacités de production par le biais de coopérations,

3. de poursuivre sa croissance avec le concours de nouveaux partenaires et de conquérir ainsi de nouvelles parts de marché,
4. de renforcer la position de ses partenaires face à la concurrence.

Swisspower veille à suivre systématiquement ces quatre axes d'orientation stratégique. Sa position de leader dans le créneau de la clientèle groupée a pu ainsi être confortée. Les contrats de fournitures d'énergie arrivant à expiration en 2006 ont été reconduits et de nouveaux clients ont été acquis au cours de l'exercice. Nous avons réussi à conclure d'importants contrats concernant les prestations «Billing» et «Energy-Accounting». Le système de décompte ingénieux mis au point par Swisspower s'adresse aux clients gérant de nombreux postes de consommation; il permet de saisir l'ensemble des factures (énergie, acheminement, prestations, taxes, etc.) de tous les fournisseurs d'énergie de Suisse, d'en contrôler l'exactitude, de les regrouper et de les convertir dans un format ad hoc avant de les transmettre au client. Celui-ci est alors en mesure de traiter directement les données reçues dans son progiciel de gestion intégré (ERP). Le système de décompte lui permet également d'établir des évaluations et des pronostics. Par ailleurs, avec le «Energy-Accounting», le client se voit offrir la possibilité de gérer l'ensemble des flux d'énergie et de matières consommables: à partir de ces données, il peut générer, dans le cadre de sa comptabilité énergétique, des indices qui lui permettront ensuite de dresser des bilans environnementaux.



Les modalités d'application du deuxième axe d'orientation stratégique sont actuellement en cours de préparation. Cet axe d'orientation sera mis en œuvre par étapes, au plus tard lors de l'entrée en vigueur de la LapEI. Sur un marché ouvert en matière d'acquisition de l'électricité et de gaz naturel, l'objectif est de garantir à long terme aux partenaires de Swisspower et aux autres distributeurs finaux la sécurité d'approvisionnement ainsi que des tarifs compétitifs.

La transposition pratique des axes d'orientation stratégique trois et quatre repose d'une part sur un modèle de partenariat élargi, et de l'autre sur des prestations et produits qui soutiennent l'activité des partenaires évoluant dans un environnement fortement concurrentiel. Actuellement, les partenaires de Swisspower sont toujours également actionnaires de Swisspower. Ce modèle à un échelon va être élargi pour devenir un modèle de partenariat à trois échelons, qui, par la liberté de choix qu'il laisse, est conforme aux besoins de futurs partenaires.

En tant que partenaire de Swisspower, une entreprise d'approvisionnement en énergie (EAE) pourra être à l'avenir «partenaire de projet», «partenaire de réseau» ou «partenaire actionnaire».

■ «Partenaire de projet»: l'EAE se fournit de façon ciblée et ponctuelle en produits et/ou prestations définis, ne contracte aucune autre obligation et, plus particulièrement, ne profite pas du réseau des partenaires Swisspower.

- «Partenaire de réseau»: l'EAE est intégrée au réseau et aux commissions de Swisspower. Elle profite de l'échange direct de savoir-faire et des avantages qu'offre la marque nationale Swisspower, peut acheter des produits et services tout en étant un canal de distribution pour les produits Swisspower. Le réseau des partenaires participe équitablement aux frais incombant à Swisspower.
- «Partenaire actionnaire»: il bénéficie de tous les avantages d'un réseau de partenaires et a de surcroît tous les droits et devoirs de l'actionnaire, profite des opportunités qui se présentent, assume les risques, est associé aux succès financiers et exerce un droit décisionnel quant à l'objet et au développement de Swisspower.

Swisspower est en mesure de proposer aux EAE un large éventail de prestations, destinées à soutenir chaque EAE lors du lancement et du fonctionnement des processus indispensables sur le marché ainsi que lors de la prospection du marché. En ce cas, Swisspower ne se présente, sauf s'il s'agit de clients groupés, jamais directement aux clients des EAE, mais met à la disposition des partenaires tous les instruments requis pour le produit et la prestation fournis. Swisspower, qui a centré systématiquement son action sur le contexte du marché, possède de ce fait un solide savoir-faire concernant les processus que toute EAE doit maîtriser en la matière. Ces processus qui longent la chaîne de création de plus-values, intègrent le réseau d'acquisition, le réseau de distribution et la gestion de la distribution sur un marché ouvert. A cet effet, Swisspower a mis au point



des systèmes de gestion de portefeuille, d'exploitation de réseau et de distribution qu'elle utilise au quotidien et dont ses clients bénéficient. Ce vaste savoir-faire est mis à la disposition de tous les partenaires. Ainsi, Swisspower a déjà pu donner la mesure de ses compétences dans le traitement de plusieurs contrats de service portant sur la gestion de portefeuille, l'évaluation des acquisitions et la gestion de la distribution, ainsi que sur des processus de gestion des données énergétiques (GDE). En coopération avec l'Institut de Recherche opérationnelle et de Finance informatique (Institut für Operations Research und Computational Finance) de l'Université de Saint-Gall, de la Haute Ecole spécialisée de Berne, section Technique et Informatique, et de Trianel Energie, Swisspower a développé un programme de perfectionnement certifié «Energimanager.ch» (www.energiemanager.ch). Composé de quatre modules de 4 jours, ce programme intensif, en prise sur la pratique, est destiné à transmettre au plus haut niveau les connaissances nécessaires pour la maîtrise des processus sur le marché ouvert. Une telle formule de perfectionnement est un fait unique en Suisse: il ne restait d'ailleurs plus une seule place libre pour la première série de stages qui s'est déroulée fin 2006/début 2007. Un autre programme de perfectionnement est prévu pour l'automne 2007.

L'EAE locale se différenciera, et même se distinguera, sur le marché ouvert par la proximité du client, des produits attractifs et des processus efficaces. Forte de son expérience, Swisspower est en mesure d'apporter un soutien efficace et de permettre notamment aux différents partenaires d'opérer en réseau. Grâce à de

nombreuses plates-formes de savoir-faire, ceux-ci se voient offrir un accès aisé au vaste savoir de tous les partenaires, par exemple dans les secteurs de la télécommunication, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des conseils en matière d'énergie, des réseaux, de l'établissement des contrats, de la communication, des études de marché ainsi que dans bien d'autres domaines qui les concernent.

Swisspower propose aux clients et aux partenaires de multiples avantages et leur permet, par le biais de nombreux produits et prestations, de générer des plus-values, ce dont témoigne le bon résultat de l'exercice 2006. Comparé à celui des années précédentes, il révèle que le pourcentage des recettes provenant des prestations marque une nette progression.

Les recettes produites par la vente d'énergie sont intégralement reversées aux partenaires qui fournissent l'énergie requise dans le cadre de l'exécution des contrats. Les frais de fonctionnement du siège sont couverts par le prélèvement d'une commission indexée sur le chiffre d'affaires. Des recettes supplémentaires proviennent de prestations fournies aux partenaires et à des tiers ainsi que de la vente de certificats d'éco-courant. Le centre de gestion a réussi à faire progresser de presque 50 % le bénéfice d'exploitation, celui-ci atteignant CHF 782'000 pour cet exercice. Le bénéfice annuel après impôts s'élève à CHF 644'000.

Le bilan se caractérise par du capital d'emprunt à court terme ou des créances sur tiers ainsi que par les régularisations résultant d'énergie fournie mais non encore facturée.



Bilan au 31 décembre 2006.

Actif	en 1'000 CHF	
	31.12.2006	31.12.2005
Actifs circulants		
Liquidités	6'008	7'864
Liquidités pour variations de prix	8'351	9'125
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	2'466	734
vis-à-vis de tiers	18'393	18'651
Du croire	-1'085	-875
Autres créances	324	51
Délimitations de comptes actifs	26'208	21'571
Total des actifs circulants	60'665	57'121
Actifs immobilisés		
Équipements de bureaux et informatique	103	117
Total des actifs immobilisés	103	117
TOTAL ACTIF	60'768	57'238

Passifs

en 1'000 CHF

31.12.2006 31.12.2005

Capitaux de tiers à court terme

Emprunt à court terme	0	2'000
Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	11'060	9'724
vis-à-vis de tiers	5'561	4'775
Compte courant des variations de prix des entreprises liées	8'351	9'125
Autres engagements	1'630	1'409
Délimitations de comptes passifs	30'232	26'978
Provisions	321	258
Total des dettes à court terme	57'155	54'269

Capital propre

Capital-actions	1'990	1'990
Réserves légales	100	52
Report du solde excédentaire	879	142
Bénéfice annuel	644	785
Total du capital propre	3'613	2'969

TOTAL PASSIF	60'768	57'238
---------------------	---------------	---------------

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2006.

	en 1'000 CHF	
	01.01.–31.12.06	01.01.–31.12.05
Revenus des fournitures d'énergie	188'558	186'585
Mise à disposition d'énergie	-188'558	-186'585
Gain annuel en énergie	0	0
Autres revenus	5'379	6'534
Frais de personnel	-2'411	-2'244
Frais de structures et de marketing	-2'127	-3'681
Amortissements	-59	-78
Bénéfice de l'exploitation	782	531
Charges financières	-7	0
Revenus financiers	42	18
Charges exceptionnelles (siège)	0	0
Revenus exceptionnels (siège)	6	426
Bénéfice annuel avant impôts	823	975
Impôts	-179	-190
Bénéfice annuel après impôts	644	785

Annexe au 31.12.2006.

Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower S.A.
a été établi selon les prescriptions du droit suisse sur les sociétés anonymes.

Traites de leasing

Les traites de leasing sont entièrement couvertes (année précédente CHF 0).

Valeurs d'assurance-incendie

Les valeurs d'assurance-incendie de biens immobiliers correspondent à la valeur neuve. Valeur total de CHF 600'000 (Année précédente CHF 600'000).

Charges financières

Durant l'exercice courant, les charges financières de CHF 29'000 ont été imputées au commerce de l'énergie.

Poursuite Réserves légales

	en CHF	
	31.12.2006	31.12.2005
Solde au 1 ^{er} janvier	52'061	8'000
Affectation de la répartition du bénéfice	48'000	4'000
Affectation de l'agio sur l'augmentation de capital	0	40'061
Total réserves légales au 31 décembre	100'061	52'061

Affectation des résultats

	en CHF	
	31.12.2006	31.12.2005
Report de bénéfice / perte au bilan	878'746	141'938
Bénéfice annuel selon compte de résultat	643'639	784'808
Total du bénéfice au bilan pour décision d'affectation par l'Assemblée générale	1'522'385	926'746

Proposition du Conseil d'administration

Attribution aux réserves	-41'000	-48'000
Report du bénéfice au bilan	1'522'385	926'746
Report à nouveau	1'481'385	878'746

Rapport de l'organe de révision.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Swisspower SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Lucas Monn, Torsten Schneider
Zurich, le 10 mai 2007



Organes de la société.

Conseil d'administration

Président

Hans Jakob Graf

Président de la direction de ewl energie wasser luzern

Vice-président

Kurt Bill

CEO Energie Wasser Bern

Membres

Dr Conrad Ammann

Directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich

Raymond Battistella

Directeur général de SIG Services Industriels de Genève

Robert Cramer

Conseiller d'Etat du Canton de Genève

Alfred Janka (ab 28.6.2006)

Directeur de IBC Energie Wasser Chur

Daniel Kramer

Président du Conseil d'administration de Energie Wasser Bern

Eduard Schumacher

Président de la direction de IWB Basel

Christian von Burg

Directeur de Stadtwerk Winterthur

Marcel Wenger

Président de la ville de Schaffhausen

Direction générale

Alfred Bürkler

Directeur général

Manfred Hartmann

Distribution/vente

Dr Johannes Schimmel

Marketing/produits

Organ de révision

PricewaterhouseCoopers AG



Adresses des partenaires de Swisspower.

IBAAarau AG

Obere Vorstadt 37
Postfach, 5001 Aarau
062 835 00 10, www.ibaarau.ch

SIG

Case postale 2777
1211 Genève 2
0844 800 808, www.mieuxvivreSIG.ch

ewl energie wasser luzern

Industriestrasse 6
6002 Luzern
0800 395 395, www.ewl-luzern.ch

IWB Basel

Margarethenstrasse 40
4002 Basel
061 275 51 11, www.iwb.ch

Industrielle Betriebe Interlaken

Fabrikstrasse 8
3800 Interlaken
033 826 30 00, www.ibi-interlaken.ch

Sinergy Commerce SA

Avenue du Grand-Saint-Bernard 8
1920 Martigny
027 721 25 00, www.sinergy.ch

Energie Wasser Bern

Monbijoustrasse 11
3001 Bern
031 321 31 11, www.ewb.ch

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4
2504 Biel
032 326 17 11, www.esb.ch

Swiss Mountain Power AG

c/o IBC Energie Wasser Chur
Felsenastrasse 29, 7004 Chur
081 254 48 92, www.ibchur.ch



Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinflall

Mühlenstrasse 19, 8201 Schaffhausen
052 635 11 00, www.shpower.ch

Werkbetriebe Frauenfeld

Gaswerkstrasse 13, 8503 Frauenfeld
052 724 53 45
www.werkbetriebe-frauenfeld.ch

Technische Betriebe Kreuzlingen

Nationalstrasse 27
8280 Kreuzlingen
071 677 64 41 www.tbkruzlingen.ch

Energie Thun AG

Industriestrasse 6
Postfach 733, 3607 Thun
033 225 22 22, www.energiethun.ch

Technische Betriebe Weinfelden AG

Weststrasse 8
8570 Weinfelden
071 626 82 82, www.tbweinfelden.ch

Stadtwerk Winterthur

Untere Vogelsangstrasse 11
8400 Winterthur
052 267 61 61, www.stadtwerk.winterthur.ch



WWZ Energie AG

Chollerstrasse 24
6301 Zug
041 748 45 45, www.wwz.ch

ewz

Tramstrasse 35
8050 Zürich
058 319 41 11, www.ewz.ch

Contact:

Swisspower AG

Limmatquai 4

Postfach 170

8024 Zürich

Tél. +41 (0)44 253 82 11

Fax +41 (0)44 253 82 31

info@swisspower.ch

www.swisspower.ch

Impressum:

Création graphique et réalisation:

schroederpartners.com

